

Les études d'effets cumulatifs à Hydro-Québec

Michel BÉRUBÉ
Chef Expertise en environnement
Hydro-Québec Équipement, Québec-Canada

Michel BÉRUBÉ : Michel Bérubé est chef expertise en environnement à Hydro-Québec au sein la division Équipement. Il a obtenu un baccalauréat en biologie de l'Université de Montréal en 1982, et une Maîtrise de l'université McGill en 1985. Il s'est joint à Hydro-Québec en 1989 comme spécialiste en environnement. Au cours des années, il a acquis une expérience des aspects environnementaux de la production et du transport de l'électricité. Il a participé à de nombreuses études d'impact, tant comme spécialiste dans son domaine de la biologie aquatique que comme chargé de projet.

Résumé : Hydro-Québec a réalisé treize études d'effets cumulatifs depuis 1999. De l'expérience acquise dans les différents projets, nous pouvons faire certains constats quant à l'utilité de ces études et aux différents pièges méthodologiques à éviter. Concernant le choix des composantes valorisées des écosystèmes (CVE) à étudier, nous privilégions de limiter les sujets à quelques éléments pertinents. D'autre part, l'établissement d'un état de référence bien documenté, à un moment précis dans le passé, nous apparaît une étape essentielle afin de bien différencier l'analyse des effets cumulatifs et l'étude d'impact elle-même. Si cela n'est pas fait, l'évaluation des effets cumulatifs se limite trop souvent à l'examen des projets connexes, sans perspective historique. L'établissement d'un tableau d'interrelations entre les CVE et les différentes actions passées, présentes et futures est également une étape clé de l'étude. La plupart du temps, les résultats des études d'effets cumulatifs modifient peu les conclusions de l'étude d'impact. La valeur ajoutée de cette procédure réside davantage dans l'ajustement des programmes de suivi, tant dans leur étendue que dans leur durée. Ces études ont aussi l'avantage, pour le promoteur comme pour l'examineur, de considérer dans une perspective plus large les impacts importants d'un projet, selon une approche méthodologique rigoureuse, ce qui n'était pas fait autrefois. Mentionnons toutefois les difficultés inhérentes à l'évaluation des impacts des projets de promoteurs autres que le demandeur de permis, qui limitent sensiblement la performance des études d'effets cumulatifs.